



Moneytrans

Frais d'utilisation des services de paiement

| Services liés au compte | Frais |
|---|--------------------------|
| Forfait annuel de tenue de compte | 20,00 EUR |
| Pack incluant les services suivants : <ul style="list-style-type: none">▪ Fourniture d'une carte de débit▪ Utilisation du site transactionnel (https://www.imoneytrans.eu)▪ Extraits de compte via le site transactionnel▪ Envoi d'un SMS de sécurité pour valider les transactions de paiement▪ Blocage temporaire/déblocage de la carte de débit▪ Remplacement d'une carte de débit défectueuse▪ Fermeture du compte | Inclus |
| Envoi d'extraits de compte par courrier postal | 0,50 EUR |
| Envoi d'un nouveau code PIN par courrier postal | 2,00 EUR |
| Remplacement de la carte de débit (en cas de perte/vol/annulation de la précédente) | 9,00 EUR |
| Transactions sur compte | |
| Versement d'espèces sur le compte (en agence Moneytrans agréée) * <ul style="list-style-type: none">▪ Première opération :▪ Opérations suivantes : | Gratuit 2% du montant |
| Retrait d'espèces du compte (en agence Moneytrans agréée) | 1,5 EUR |
| Virement vers un autre compte Smile (SEPA) | Gratuit |
| Virement vers un compte tiers / ordre permanent / domiciliation en euros (SEPA) : <ul style="list-style-type: none">▪ Par opération : | 0,35 EUR |
| Rejet d'un paiement en cas de solde insuffisant | 5,00 EUR |
| Transactions par carte | |
| Paieement en euros auprès de commerçants ou sur Internet (SEPA) | Inclus |
| Retrait d'espèces à un distributeur de billets ou assimilé** (SEPA) | 2,00 EUR |
| Retrait d'espèces à un distributeur de billets ou assimilé** (hors SEPA) | 5,00 EUR |
| Commission sur le taux de change pour les paiements /retraits dans une devise étrangère | 3% avec min. 5,00 EUR |

*Seules les agences Moneytrans et certains agents délégués sont habilités à offrir les services liés aux comptes de paiement, en sus des autres services. En cas de doute, contactez notre service clientèle (02 227 18 20) pour obtenir l'adresse de l'agence agréée la plus proche.

**Sont notamment visés ici les agences bancaires et les bureaux de change offrant le service de retrait d'argent par carte à leur guichet.

La zone SEPA (espace unique des paiements en euros), inclut les 28 pays-membres de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède), ainsi que, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco et Saint- Marin). Le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne est prévu au 31/10/2019.
